

Présentations



Gary Vanvinckenroye

Bonjour !
Lors des élections du 11 mars dernier, le comité directeur de la FJA m'a à nouveau accordé sa confiance pour 2 années supplémentaires à la tête de notre mouvement.

Comme chaque année à cette même période, il me faut vous présenter le nouveau Bureau National pour les années 2011 et 2012. En effet, comme les sections locales et provinciales, les membres du CD ont élu les représentants du Bureau National pour 2 ans.

Je tiens à remercier vivement Benoit et Benjamin pour leur travail tout au long de cette année. Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour accueillir les petits nouveaux au bureau : Julie et Léon, bienvenue à vous !

Le Bureau se compose maintenant de Julie Borsu, Xavier Decoster, Vincent Onghena, Christophe Luyckx et Léon Delsaux ; vous aurez l'occasion de les découvrir dans leurs présentations.

Je profite aussi de l'occasion pour remercier tous les membres de l'équipe administrative qui, au quotidien, travaillent pour nous, travaillent pour vous, jeunes agriculteurs : de la préparation à de nombreux cours en passant par la gestion des stages, la représentation de la FJA au CEJA, les préparations des Fermes en Ville, le travail dans les différents projets ainsi que les suivis des dossiers syndi-

caux en étroite collaboration avec le service d'études de la FWA, le FJA reste sur le pont pour défendre les intérêts des jeunes ruraux et, en particulier, des jeunes agriculteurs.

Nous aurons aussi l'occasion de vous rencontrer à l'occasion d'un tour des provinces. En effet, le Bureau National viendra dans votre province pour vous écouter, rester attentif à vos courriers. Toutes les infos se trouvent sur le site web de la fja.

Je ne voudrais pas déroger à la traditionnelle présentation... Et donc je suis Gary Vanvinckenroye, un an de plus que l'an dernier : ça fait donc 27 ! Je viens toujours de Braives dans la Hesbaye liégeoise, je suis installé, avec mes parents, sur une ferme en cultures traditionnelles, avec une spéculation récente en porcs d'élevage. Nous envisageons aussi de nouveaux projets...

Only 7% of farmers in Europe are under the age of 35- What is the future for european agriculture ?

Seulement 7% des agriculteurs européens ont moins de 35 ans- Quel est l'avenir de l'agriculture ?

Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le conseil des jeunes agriculteurs européens.

Je tenais à citer cette phrase pour que nos décideurs politiques prennent conscience que les jeunes SONT l'avenir de notre agriculture. Il nous semble important que dans les

négociations de la réforme de la PAC, cette phrase soit régulièrement remise en avant. Pour que les décideurs politiques prennent conscience qu'une véritable politique d'installation des jeunes agriculteurs doit être mise sur pied pour que ce chiffre de 7 bouge !

Au niveau de notre Fédération nous avons déjà cogité sur cette phrase et à notre petit niveau nous essayons de mettre sur pied, à l'image des JA français, « un point infos installation ». Vous vous posez des questions, vous avez de nouveaux des projets, de nouveaux défis, vous n'êtes pas fille ou fils d'agriculteurs, vous n'avez pas fait vos études dans le milieu agricole,... Les questions ne manquent pas ! Le projet y répondra, avant même d'aller trouver un consultant ou votre banquier le « point infos installation » vous aidera, vous conseillera pour réaliser vos projets, devenir un jeune agriculteur...

N'hésitez pas à consulter toute les infos relatives à notre mouvement sur le site www.fja.be ou sur la page facebook de la Fédération des jeunes agriculteurs.

Au plaisir de vous rencontrer.

Vincent Onghena



Bonjour à toutes et à tous
Je m'appelle Vincent Onghena, j'ai 20 ans et je suis fils d'agriculteur dans une exploitation à spéculation laitière, viandeuse et porcine. Je suis originaire de la région de la Gleize et je suis en dernière année de mon baccalauréat en agronomie à l'école de La Reid. C'est la deuxième année que je rempile comme Vice-Président de la FJA, et je le fais avec plaisir.

Pour commencer, je voudrais remercier le Bureau pour leur travail formidable. Beaucoup de changements vont bientôt toucher notre agriculture comme la PAC et les quotas. Il est très important de défendre au mieux les jeunes, car c'est notre avenir qui se joue. Je me battrais pour que ni les laitiers ni les viandeux et ni les céréaliers ne soient perdants et lésés par quelque système que ce soit.

Je tiens aussi à rappeler que le secteur porcin est durement touché et qu'une perte de 20-30 euros par cochon est inacceptable.

Le printemps est là et le soleil est au rendez-vous. Cela permet de réaliser tous nos travaux dans les meilleures conditions possibles.

Les CMJ se rapprochent à grand pas ainsi que la soirée des 10 ans de la FJA qui se déroulera le 24 juin prochain.

Si vous avez d'éventuelles questions ou remarques, n'hésitez pas à nous les faire parvenir car c'est en travaillant tous ensemble que nous défendrons au mieux notre si beau métier. Vous pouvez me contacter à mon adresse vincentonghena@hotmail.com.

A très bientôt !

Christophe Luyckx



Bonjour à tous et toutes,
ou devrais-je plutôt dire bonsoir à la plupart d'entre vous. Il est vrai que nous bénéficions d'un début de saison fort favorable pour tous les travaux des champs. Mais bon, je ne vais pas vous faire perdre votre temps précieux à vous parler du bon temps alors que vous êtes en train de lire ces quelques lignes afin de découvrir vos élus.

Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je m'appelle Christophe Luyckx. J'ai 27 ans, je suis un diplômé en technique et gestion agricole de Ciney. J'habite à Thuillies, un petit village de l'entité de Thuin dans la région de Charleroi.

Pour ce qui est de mon parcours professionnel, après avoir travaillé quelques années avec mes parents sur l'exploitation familiale, j'ai eu la possibilité de reprendre une partie de celle-ci. Notre ferme est composée de deux secteurs forts complémentaires. D'une part, les cultures qui sont le froment, l'escourgeon, les betteraves et le miscanthus, et d'autre part l'élevage de porcs en intégration.

Vous direz sans doute que vous n'avez

rien appris de nouveau sur moi en lisant ces quelques lignes par rapport à mes présentations antérieures sauf en ce qui concerne la partie FJA, après une présidence de 4 ans à la TNG (Thuin Nalinnes Gerpinnes), il était temps pour moi de prendre du recul. Ceci étant fait, j'espère pouvoir me consacrer d'avantage à mes responsabilités au niveau national où j'occupe la place de vice-président pour la troisième année ainsi qu'une place de président de la Commission Grandes Cultures. J'ai eu l'occasion cette année de me rendre au séminaire CEJA qui s'est déroulé dans nos contrées, c'est une expérience que je recommande à tous.

Je ne pourrais pas finir cette présentation, sans souhaiter la bienvenue à nos nouveaux Vices-Présidents qui sont déjà des habitués de nos locaux. Et surtout remercier Benoit et Voulzy pour le travail accompli, je sais qu'ils seront encore souvent présents parmi nous. Car c'est grâce à eux, et à leur prédécesseurs que nous pouvons souhaiter un bon anniversaire à la FJA pour ses 10 ans. J'espère vous voir nombreux afin de fêter dignement cet anniversaire. N'oubliez pas que nous avons besoin de vous, de vos idées, de vos avis pour faire avancer les choses au mieux dans un intérêt de chacun.

Je vous remercie pour votre confiance et j'espère faire de mon mieux pour faire de notre passion un métier d'avenir.

Xavier Decoster



Bonjour à tous et à toutes,
Voilà une nouvelle saison qui commence de bien belle façon ! Un mois de mars aussi clément qui permet d'avancer aussi bien dans les travaux aux champs c'est pas courant !

Voilà un nouveau Bureau qui est en place pour deux années. Je suis convaincu qu'avec les personnes qui composent ce Bureau, nous allons pouvoir faire du bon travail car en effet ce Bureau est très équilibré. Il y a un Vice-Président qui provient de chaque province, ce qui nous permet de bien suivre chacune d'entre elles. Il y a des anciens comme Gary, Christophe, Vincent et moi-même, mais aussi deux nouvelles recrues, Léon et Julie, qui apporte un petit vent de fraîcheur féminine.

Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je suis aidant agricole à Jodoigne dans la ferme de mes parents. C'est une ferme laitière, grandes cultures mais bien sur le secteur qui me passionne le plus et le secteur laitier.

Cette année ce sont les dix ans de la FJA. Je compte sur votre présence le 24 juin à Saint-Germain pour une soirée commémorative.

Si vous avez envie de me contacter pour me poser des questions ou m'interpeler sur un quelconque problème, decosterxavier@hotmail.com.

Julie Borsu



Bonjour à toutes et à tous,
Et oui, me voilà comme petite nouvelle au sein du Bureau National. En effet, la province de Luxembourg n'ayant plus de représentant, je tenais à la représenter.

Je voudrais remercier tous ceux qui m'ont accordé leur confiance et merci aussi pour les motivations apportées pour accepter ce poste. Je remercie également les deux Vices-Présidents sortant pour leur travail accompli lors de leur mandat.

Je me présente, je m'appelle Julie Borsu, je suis âgée de 25 ans, je proviens de la province de Luxembourg et j'habite un petit village de la commune de Marche-en-Famenne et je suis originaire d'une famille d'agriculteurs. Je travaille au CER (Centre d'Economie Rurale) de Marloie en laboratoire.

Cela fait 8 ans que je suis membre FJA, j'ai été secrétaire pendant 5 ans à la section Nord-Lux et ensuite pour la troisième année, j'y occupe le poste de Présidente. Je suis active au sein de la province depuis 5 ans et cela fait

la troisième année que j'y occupe le poste de Secrétaire, je fais partie également du Comité Directeur depuis 4 ans.

Ayant une formation de graduée en agronomie, j'ai toujours été intéressée et passionnée par le milieu agricole. Les dossiers agricoles en cours de discussion méritent les plus grandes des réflexions. La défense de ce métier, à l'heure actuelle, est d'une grande importance car les enjeux sont importants pour tous.

J'espère pouvoir représenter, aider et défendre au mieux les jeunes agriculteurs. N'oublions pas que l'union fait la force, alors tous ensemble nous devons relever les défis afin de rendre le monde agricole plus serein.

Je vous invite à participer le plus possible aux activités FJA et de continuer à promouvoir au mieux le milieu agricole lors des diverses manifestations du milieu et par diverses actions.

Chers Jeunes agriculteurs, il est important de préserver notre mouvement qui est le centre de toutes défenses et des négociations de toutes revendications dans tous les secteurs du milieu agricole.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous à tous lors de l'organisation de la première ferme en ville de Marche-en-Famenne, les 03 et 04 juin prochains.

Léon Delsaux



Chères amies, chers amis, bonjour.
Agriculteur, c'est à Beuzet, dans la belle région de Gembloux en Hesbaye, sur la ferme familiale, que j'ai repris l'exploitation en association avec mes parents il y a de cela 4 ans, à l'âge de 22 ans lors de ma dernière année de graduat. Chez nous c'est une exploitation mixte : avec du bétail viandeux mais surtout laitier, spéculation qui malgré la situation peu réjouissante avec les incertitudes d'après 2015 m'intéresse toujours autant, et bien sûr les grandes cultures (froment, betteraves, maïs, etc...).

Au niveau de la FJA je suis actif depuis quelques années au sein de la section locale de Gembloux où j'ai occupé successivement les postes de délégué, vice-président et depuis 3 ans le poste de président. Conjointement à ma section locale je me suis également engagé plus récemment au niveau provincial namurois où j'occupe depuis maintenant 2 ans la fonction de président. Et pour la première année, j'intègre le Bureau National. J'en profite d'ailleurs pour remercier Benoit Demarcin et Benjamin Geens (VOULZY) pour le temps qu'ils ont accordé à la FJA.

Je participe également à un maximum de Commissions (lait, grande culture, environnement, et viande). Je vous rappelle que ces commissions sont là pour nous, pour vous informer et permettre un échange d'idée, de débattre de divers points de vue à défendre entre les membres et les divers bureaux des Commissions. C'est pour cela qu'elles ont été créées et sont ouvertes à tous membres de la FJA.

Je terminerai par vous remercier vous les membres, car sans les membres qui forment la base de la FJA une telle structure n'a aucune raison d'exister.

En espérant vous rencontrer nombreuses, nombreux aux diverses activités qui se déroulent tout au long de l'année (concours laitiers et blanc bleu, Ferme en ville, Commissions etc...)

Je vous souhaite le meilleur.
A bientôt

La FJA fête ses
10 ans!

Retrouvons-nous à cette occasion
le vendredi 24 juin 2011
A la Ferme du Grand Manil
à Saint-Germain

F.J.A.
Fédération des jeunes agriculteurs

**Séance d'informations
sur le marché des céréales**

Conseil en gestion du risque du prix
Actualité et perspectives des marchés

Le mercredi 4 mai 2011 à 20h
A la Maison de l'Agriculture et de la Ruralité
Chaussée de Namur, 47 à 5030 Gembloux

Par Pierre Ammeux d'Offre et Demande Agricole

Rencontre Franco-Belge

Le renouvellement des générations en agriculture reste un des objectifs fondamentaux des JA mais aussi de la FJA, qui hormis son rôle de mouvement de jeunesse et d'Organisations agricoles, participe activement à la formation et l'encadrement des jeunes dans les premières étapes du parcours à l'installation. C'est pourquoi, le 23 mars dernier à Metz, les JA de Lorraine ont accueilli une délégation de la FJA pour échanger de nos expériences sur le renouvellement des générations : l'accueil des candidats à l'installation et les formations post-scolaire (pré-installation).

Pour nous accueillir, Emeline Bachmeier (animatrice JA Lorraine) a présenté le fonctionnement du Point info installation et Céline Hachet (chargée de formation à la chambre d'agriculture de la Moselle) a déroulé le parcours à l'installation. Ensuite, trois JA dont Yannick Grandidier (président de la Moselle), installé depuis 2006 ont apporté un point de vue professionnel.

En France, le nouveau parcours, réformé en 2009, a pour objectif clair de personnaliser au mieux les démarches de formation et de stage pour chaque porteur de projet. C'est pourquoi la réforme du système doit permettre :

D'attirer un plus grand nombre de porteurs de projet dans la démarche

D'assurer le renouvellement des générations en agriculture

Des exploitations viables et vivables

L'accompagnement identique et régionalisé, en tout cas pour la Lorraine qui a choisi de travailler de manière régionale et pas départementale

Ci-dessous, un résumé des grandes étapes du nouvel accompagnement à l'installation en Lorraine.

Le fil rouge pour le jeune : le Point Info installation

Si j'ai le projet de m'installer, je m'adresse au Point Info ! Implantés dans les 4 départements en Lorraine, le Point Info a pour mission d'accueillir le jeune et de l'informer quelque soit l'avancée de son projet, sur le parcours à l'installation ainsi que sur les aides. Il est entièrement géré par les JA. A ce stade, le candidat remplira un autodiagnostic et planifiera ses rendez-vous avec des conseillers. L'autodiagnostic est destiné à présenter et à organiser une réflexion autour du projet d'installation et les compétences à développer. Le conseiller est à l'écoute du jeune. C'est un des éléments déterminant pour la suite du parcours du jeune.

L'autodiagnostic sera transmis à l'organisme qui réalisera l'analyse des compétences nécessaire à l'établissement du plan de professionnalisation. Dans le cadre d'une demande d'aides nationales à l'installation, ce plan permettra d'obtenir la capacité professionnelle agricole. Mais avant tout cela, le candidat devra disposer d'un diplôme de niveau IV, c'est-à-dire un Bac Professionnel agricole avant de s'engager dans son plan de formation. Pour ceux qui ne disposent pas de spécificité agricole, des formations de 800 heures en plein exercice ou en alternance sont proposées aux jeunes. D'ailleurs, le système de formation en alternance est de plus en plus prisé par les jeunes en France. Il permet d'avoir des cours théoriques et pratiques (chez un agriculteur) constamment tout au long de l'année. Une formule à retenir, déjà développée en Wallonie au sein des CEFA.

Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP)

Le plan de professionnalisation personnalisé (PPP) est un ensemble de préconisations qui doit permettre à tout candidat éligible aux aides à l'installation en agriculture de se préparer au métier de responsable d'exploitation agricole. Il est constitué de formations et/ou de stages en entreprises. Il est formalisé par un engagement contractuel entre deux

conseillers (un pour la formation et l'autre pour l'analyse du projet) et le jeune. Il permet de définir les compétences manquantes aux jeunes via un entretien et lui proposer des formations adéquates dans ce qui existe au sein de l'ensemble des centres de formation. Celui-ci dispose alors de trois ans pour réaliser son plan de formation. Le PPP peut imposer des stages d'application en exploitation agricole en France ou à l'étranger (de un et à six mois), des stages en entreprise, des actions de formation continue, individuelles ou collectives, des actions de tutorat... Des améliorations sont prévues dans le dispositif du PPP : une meilleure prise en compte du plan humain et des compétences de gestion au sein de l'autodiagnostic.

Réalisation d'un Plan de développement d'exploitation (PDE)

Le jeune est orienté vers les structures qui vont l'aider à réaliser son PDE. Celui-ci va lui permettre d'établir une étude technico-économique prévisionnelle et de vérifier la validité de son projet d'installation. La dernière étape est la validation de l'installation. A terme il devrait donc évoluer et être souple en incluant des scénarii économiques et un suivi annuel par un conseiller.

Le stage 21 heures

Dans tous les cas, le PPP comprend le suivi obligatoire d'un stage collectif dont la durée est fixée à 21 heures et qui a pour buts principaux : d'identifier les étapes de la création d'une entreprise, d'avoir une vision intégrée du territoire, de se confronter à d'autres professionnels, de réaliser une approche financière et une étude de projet. Celui-ci est passé par exemple à 50 heures dans le département de la Meuse sur demande de la profession. Il devrait être encore moins scolaire à l'avenir.

Un module en communication et relation humaine

En Lorraine, la profession a décidé d'intégrer une formation obligatoire (de deux à quatre jours) commune avec d'autres candidats sur la communication et les relations au quotidien. Cette formation est donnée sous forme de jeux par une personne issue du monde agricole. Les JA trouvent cette formation très importante pour les jeunes. Elle permet aux jeunes d'apprendre à éviter les conflits, améliorer les relations humaines, dévoiler son caractère, ouverture d'esprit (éviter que le jeune ne s'isole chez lui). Après coup, les jeunes sont très satisfaits ! Par ailleurs, dans le nouveau parcours, peu de jeunes sur base l'autodiagnostic, n'ont plus besoins de stages. Ce qui vient à dire que l'objectif d'ouverture d'esprit et le fait de sortir de la ferme ne sont plus présents ! D'où l'utilité de ce module, mais il n'est pas improbable qu'un stage minimum soit à nouveau instauré sous une forme encore à réfléchir !

Des dispositifs ciblés de soutien

Les jeunes nous ont expliqué qu'ils existaient des dispositifs au service des agriculteurs :

Se faire remplacer sur son exploitation par des avantages dans le cadre des services de remplacement

Obtenir le crédit d'impôt formation pour le chef d'entreprise au régime du bénéfice réel (380 euros/an), ce qui permet de récupérer une partie des coûts des formations.

Demander des congés de formation : pour l'agriculteur en reconversion professionnelle

Spécifiquement pour les jeunes :

Un Audit d'installation avant de s'installer : cela permet de réaliser un diagnostic global de l'exploitation et du projet avant que le jeune ne se lance ! Les coûts sont pris en charge à raison de 80 %. Par exemple, le fait



Des échanges sur le renouvellement des générations !

de passer en société, changement de système fiscal...

Un Suivi accompagné à l'installation : Cela consiste à une majoration de la DJA, un suivi pendant 2 ans du jeune après l'installation, rencontre avec des techniciens. Le suivi est de 1 à 4 jours, avec une partie en salle et l'autre partie est individuelle.

Ces dispositifs sont souvent bien utilisés par les agriculteurs. Se sont des mesures rassurantes et utiles. Ce système pourrait être envisagé dans le cadre d'ISA par exemple.

Réflexion

A la FJA, le suivi des stages agricoles, l'organisation de formation post-scolaire (cours A et B) et continue (Cours C, séances d'étude, journée de visites) sont donc proposés tout au long de l'année. Les agriculteurs peuvent donc s'inscrire ou demander de créer une formation en fonction de leurs besoins. Au sein de notre mouvement, plusieurs réflexions sont menées, en concertation avec le réseau PWDR, la commission consultative de la formation professionnelle agricole pour améliorer la qualité des formations, la revue du profil de l'agriculteur, les besoins de jeunes. En parallèle, un guichet unique à l'installation pourrait voir le jour afin de donner aux jeunes un soutien, des conseils, organisation de forum à l'installation...

Par cet échange, nous pouvons faire profiter de l'expérience hors frontière à nos institutions et organismes en charge de la formation. Il est très intéressant de voir que de nombreuses mesures existent en termes de formation, de remplacement sur la ferme et d'accès aux métiers en France. Face aux nombreuses difficultés pour un jeune de s'installer, il serait utile de réfléchir à créer ou à améliorer ce type d'outils en Wallonie.

La rencontre se termine par un repas convivial où nous continuons nos échanges. Le président des JA de Moselle clôture cette journée en insistant sur la nécessité d'avoir des outils pour les jeunes. Mais aussi des structures comme la commission consultative départementale et le comité d'orientation régionale dont la profession fait partie. Ils décident d'adapter des adaptations à réaliser en matière de formation, d'installation au niveau local et régional sur base du plan stratégique national ! Il est plus que nécessaire d'avoir des « outils » à l'installation dans nos régions afin de maintenir un taux de renouvellement qui ne cesse de diminuer. A nous de prendre quelques unes de ces idées dans nos revendications et projets futurs.

OLIVIER SCHIFFLERS

Réunion à l'intention des membres de la FJA

Présentation des rôles, structures et fonctionnement du mouvement

Après avoir déjà rendu visite aux provinces de Luxembourg et Liège, le Bureau National viendra à la rencontre des provinces de Hainaut et Namur afin de présenter et d'échanger à propos de notre Fédération

Province de Hainaut

14 avril 2011

Au Café de l'Union
Place de Maizières
à Maizières

Province de Namur

21 avril 2011

A la maison de l'Agriculture et de la Ruralité
Chaussée de Namur 47
à Gembloux



Projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional dans le cadre du programme Interreg IV A Grande Région. L'Union européenne investit dans votre avenir!

Liège : L'IBR concrètement

Tout le monde le sait aujourd'hui : le 5 janvier 2012 les agriculteurs qui n'auront pas de statut IBR ne pourront plus vendre leurs bêtes, ni même les lâcher en prairie. Et pourtant seulement la moitié des agriculteurs wallons ont entrepris les démarches, et seul 15% ont leur statut !

C'est pourquoi la FJA Province de Liège a organisé à Sprimont le 18 mars dernier sa séance d'information annuelle sur l'IBR et les maladies émergentes. Nous avons donc demandé à Marc Lomba, le Directeur de l'ARSIA, de nous expliquer concrètement comment obtenir un statut IBR, comment vacciner... et les risques des maladies émergentes.

Infectious Bovine Rhinotracheitis

L'IBR est une maladie virale qui atteint les bovins. Elle se manifeste par des symptômes respiratoires et/ou des troubles de la fertilité (avortements, péritonites...). Les symptômes passent parfois inaperçus mais les animaux infectés restent porteurs à vie et contaminent très rapidement le reste du troupeau.

La vaccination permet d'empêcher la propagation de la maladie en rendant l'animal incapable de contaminer les autres. L'IBR se transmet par les mucus nasal et vaginal et par le sperme. La contamination s'effectue uniquement lors d'un contact direct : de mufler à mufler, via la toux, lors de la saillie ou par des sécrétions fraîches.

Contrairement à ce que beaucoup pensent, les voisins de prairies ne représentent donc pas le facteur de risque le plus important. La contamination se fait surtout lors des rassemblements (marchés) et lors de l'achat d'un animal porteur. C'est pourquoi il est important de réaliser des tests à l'achat et de respecter la quarantaine.

Pari raté !

La Belgique a fait le choix en 2007 de débiter la lutte : si l'on vaccine tous les porteurs, 5 ans plus tard (en 2012) la Belgique sera indemne. Mais en 2007 peu ont suivis, et en 2011 seulement 50% des exploitations ont un statut !

Faut-il vacciner ?

En réalité la moitié des agriculteurs ont un troupeau indemne mais ils l'ignorent. L'ARSIA (association d'éleveurs wallons) conseille dès lors aux exploitants de commencer par une photo, c'est-à-dire de faire des tests sur une

partie de leur cheptel (16 à 24 échantillons en fonction de la taille du troupeau, tirés au sort), ou dans le tank à lait, qui permet d'évaluer la situation sanitaire.

S'il s'avère que plus de 10% du troupeau est contaminé, il faut démarrer une lutte de vaccination. Par contre, si le troupeau est indemne (0% de porteur) ou presque indemne (entre 0 et 10% de porteurs) vous serez invité à démarrer une lutte de dépistage, qui consiste à identifier (par un bilan IBR) les animaux porteurs.

Plan de vaccination

Lorsque vous décidez de tout vacciner il faut faire une primovaccination entre 3 et 10 mois, un rappel à plus de 16 mois, et ensuite un rappel deux fois par an. La vaccination peut être effectuée par le vétérinaire, ou par l'agriculteur s'il est sous guidance. La vaccination permet de protéger vos animaux des signes cliniques, et d'empêcher la maladie de se propager. Et si vous vaccinez bien après 5 ans vous serez indemne du virus sauvage, étant donné que vos bêtes malades auront été vendues et qu'aucune nouvelle bête n'aura été contaminée.

Troupeau (presque) indemnes

Si votre photo révèle que votre troupeau est indemne ou presque indemne, il vous faudra tester tous les bovins de plus d'un an, à deux reprises, espacés entre 4 et 8 mois. De manière à pouvoir éliminer les animaux porteurs. Nous sommes déjà en avril, c'est pourquoi il est grand temps d'entreprendre les démarches afin d'obtenir votre statut ! Par la suite, pour maintenir votre statut, il faudra tester 20 à 25 bêtes par an et réaliser les tests à l'achat.

Les risques

Dans un certain nombre de pays européens cette maladie a déjà été éradiquée (Danemark, Suède, Finlande, Autriche, Suisse, ...) ou est en phase finale d'éradication (France, Allemagne). L'Allemagne par exemple n'achète plus de bêtes chez nous, et ce tant que notre pays n'est pas totalement indemne d'IBR. C'est pourquoi l'enjeu est grand pour notre pays exportateur en viande bovine.

Les maladies émergentes

L'ehrlichiose bovine, la babesiose, La fièvre Q, la néosporose... Ces « nouvelles maladies » touchent nos troupeaux à cause de nos activités récréatives (fermes pédagogiques, zoo...), des animaux sauvages, de l'évolution biologique (mutations) des microbes, par la globalisation et le réchauffement climatique.

Le screening hivernal a montré que 2% des bovins sont encore atteints par la langue bleue, et que 76% des bovins ont gardé trace du vaccin. En 2011 la vaccination systématique est facultative, et peut s'effectuer par le vétérinaire ou par l'éleveur s'il est sous contrat de guidance. Par contre, tous les bovins vendus à l'étranger doivent continuer à être vaccinés.

La fièvre Q provoque des avortements, surtout chez les moutons et les chèvres, mais représente également un danger pour l'homme (fausses couches, décès...). Il peut se retrouver dans le lait non bouilli.

La néosporose est la première cause d'avortement en Belgique, alors qu'elle n'existait pas il y a 10 ans.

On voit aujourd'hui apparaître les « veaux hémorragiques », des veaux qui se mettent à saigner sans raison et qui meurent. C'est une toute nouvelle maladie, et des analyses sont faites pour comprendre sa cause.

L'ehrlichiose bovine a comme symptômes des maux de pattes, de la toux, une chute de la production laitière...

La babesiose est un parasite qui provoque la jaunisse.

La besnoitiose est une maladie qui va très certainement apparaître chez nous dans quelques années : un parasite provoque des kystes dans les yeux, un épaissement de la peau, et finalement le décès.

L'ARSIA fait donc appel aux éleveurs afin de créer un réseau de surveillance de ces maladies. Elle invite les agriculteurs et vétérinaires à l'appeler sans hésiter si vous remarquez quelque chose d'anormal dans votre troupeau. L'ARSIA possède plusieurs outils : le Kit avortement, le GPS tank de lait (« sentinelle active » pour connaître l'évolution des maladies dans votre troupeau laitier), le GPS Gale, le GPS veaux (maladies néonatales et le transfert d'immunité) etc.

CÉLINE LEMAIRE

SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION VIANDE FJA

Challenge des Concours de Meilleur Juge FJA 2011

DIMANCHE 1 MAI 2011

FJA EGHEZEE : Concours de Meilleur Juge en race BBb chez Agri monfort, Rue Meunier à 5310 Branchon (Eghezée).

DIMANCHE 8 MAI 2011

FJA HANNUT : Concours de Meilleur Juge en race BBB.

FJA LEUZE : Concours de meilleur Juge en race BBB à l'Institut d'Enseignement Technique Saint-Eloi, Tour Saint-Pierre 11 à 7900 Leuze-en-Hainaut.

DIMANCHE 15 MAI 2011

FJA DINANT : Concours de meilleur Juge en race BBB.

DIMANCHE 26 JUIN 2011

FJA TNG : Concours de Meilleur Juge en race BBB.

FJA FOSSES-LA-VILLE : Concours de meilleur Juge en race BBB.

Modification du Règlement CMJ BBB

Les CMJ existent depuis quelques décennies maintenant, et ont connu une évolution constante, ils avaient d'abord lieu l'après-midi, avec à la fin un verre pour la convivialité. Ensuite en soirée et tels qu'on les connaît actuellement avec une soirée dansante, dîner ou souper etc. Bref c'est l'occasion pour les jeunes agriculteurs et moins jeunes de se rencontrer et de se détendre.

Derrière tout cela, il est important de souligner que depuis le départ, l'intérêt de cette manifestation a toujours été la formation des jeunes futurs éleveurs. Et ceci en leur permettant d'apprendre à estimer le poids d'une bête ainsi que sa valeur marchande, de distinguer les points forts et les points faibles d'un animal afin de leur permettre éventuellement de réaliser de bons achats plus tard. Mais également de découvrir les descendants des différents géniteurs, en apprécier les qualités et défauts.

Cependant au fur et à mesure des années, cet objectif n'était parfois plus atteint, en effet dans certains cas, les résultats n'étaient pas indiqués ou partiellement. Aucune explication n'était donnée aux jeunes. Bref quand le concours était terminé, le jeune connaissait son classement mais n'avait pas toujours la possibilité de connaître ses erreurs et de

pouvoir les corriger pour le CMJ suivant. Pour un concurrent chevronné, c'est embêtant, pour un débutant c'est frustrant de se retrouver en fin de classement et de ne pas savoir pourquoi, ce qui ne donne pas envie au jeune de continuer et crée un désintérêt pour les concours.

De plus, pour aider au jugement, une fiche technique est en cours de préparation et permettra d'observer les différents critères dans il faut tenir compte en BBB.

L'utilité d'avoir modifié le règlement CMJ est de redonner la priorité à l'aspect pédagogique du concours, de permettre une formation des jeunes concurrents, un ajustement pour les plus anciens.

SÉBASTIEN GEENS